



Martine CHABANNE

Vice-Présidente du SEDIMA

édito



Un métier exigeant mais passionnant

Agri, viti-vini, espaces verts, élevage, tous ces secteurs font partie de notre métier de distributeur avec cependant des contraintes bien différentes selon les secteurs.

Ce Sedimag' étant dédié aux métiers de l'élevage, je vais en profiter pour vous faire part de quelques réflexions afin de mieux vous le faire connaître.

Au niveau des concessionnaires, je distinguerai ceux qui font de la traite classique, ceux qui distribuent uniquement du robot, ceux qui font les deux, sans oublier ceux qui commercialisent et installent du matériel pour les porcheries, les élevages de poulets, canards, etc.

Depuis une dizaine d'années, ce métier a pris un virage à 180 degrés au niveau des technologies utilisées et de son organisation.

Technologiquement avec le développement et la banalisation des robots de traite, de l'alimentation automatisée, des robots racleurs, des robots repousse-fourrages, et j'en passe. Le métier n'a plus rien à voir avec l'image de la ferme d'antan ! Oui, mais les robots ça s'entretient et ça tombe en panne et pour cela il faut du personnel compétent. A la base, ce dernier devait disposer de compétences électriques, électrotechniques, mécaniques, en plomberie, mais aussi des notions de zootechnie. Aujourd'hui, il faut avoir acquis en plus des connaissances en informatique et en robotique.

Depuis 2016, grâce à l'engagement des professionnels du SEDIMA et des partenaires sociaux de notre branche, nous disposons de deux formations dédiées à nos métiers en parfaite adéquation avec nos besoins : un certificat de qualification professionnelle (CQP) « Monteur en salle de traite » et un CQP « Technicien SAV ». Ces formations sont mises en œuvre au Greta de l'Anjou. Vous pouvez vous renseigner au 02 41 24 11 11 auprès de Madame Tatiana ROGER, conseillère en formation.

Les évolutions technologiques n'ont pas seulement fait évoluer les compétences de nos techniciens, elles ont aussi généré des changements importants en matière d'organisation du travail. Les robots travaillent jour et nuit. Conséquences : les astreintes de jour et de nuit nécessitent d'avoir suffisamment de personnel pour éviter des semaines d'astreintes trop répétitives. Cette disponibilité a un coût qui est facturé au juste prix pour couvrir les charges de personnel ; personnel indispensable pour assurer un service 24 h/24h. Cependant nos clients éleveurs qui pâtissent du prix fluctuant du lait ou de la viande, indicateur pourtant incontournable à l'exercice et à la poursuite de cette activité, ont de plus en plus de mal à l'accepter du fait de leur situation économique particulièrement difficile.

Voici quelques-unes des thématiques abordées par la commission Elevage du SEDIMA. Cette commission, constituée de professionnels de différentes marques et régions, œuvre à mettre à disposition des adhérents des indicateurs et outils dédiés à ce métier devant leur permettre de s'adapter à l'évolution et aux attentes de leurs clients éleveurs.